

## Répartition de la réserve parlementaire pour l'année 2014

Comme chaque année des communes et des associations me sollicitent dans le cadre de la réserve parlementaire. L'ensemble des dossiers ayant été déposés à la fin du mois de septembre 2013 et leur instruction étant achevée je vous présente la répartition pour l'année 2014.

<b>LES COMMUNES DE LA 9<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION</b>		
<b>VILLERON</b>	Réalisation de la voirie aux abords de la nouvelle mairie	37 500,00 €
<b>EPIAIS-LES-LOUVRES</b>	Rénovation de la travée du clocher et de la tourelle de l'église	34 000,00 €
<b>BOUQUEVAL</b>	Installation de trois nouvelles caméras de vidéosurveillance	5 000,00 €
<b>BELLEFONTAINE</b>	Chauffage de l'église	7 000,00 €
<b>CHENNEVIERES LES-LOUVRES</b>	Réfection des trottoirs de la rue Émile Boisseau	15 000,00 €
<b>LE PLESSIS-LUZARCHES</b>	Mobilier informatique pour la classe mobile	7 000,00 €
<b>LES ASSOCIATIONS</b>		
<b>Multi-accueil «Les Marcassins» de SURVILLIERS</b>	Investissement matériel	10 000,00 €
<b>Association « PRO-G » de GOUSSAINVILLE</b>	Aide financière	10 000,00 €
<b>Foyer Rural de BELLEFONTAINE</b>	Rénovation des vitraux de l'église Saint Nicolas	2 500,00 €
<b>Foyer social éducatif du Collège Françoise Dolto de MARLY LA VILLE</b>	Aide à la mise en place d'un voyage scolaire	2 000,00 €

\* Depuis le début de mon mandat le montant total de l'enveloppe pour la circonscription est resté le même : 130 000 €